

APPEL DE SOUMISSIONS 2024-004 – VENTE DE SURPLUS DE MATÉRIEL



La Municipalité de Ste-Marcelline-de-Kildare est heureuse d'annoncer une vente exceptionnelle de surplus de matériel par offre au meilleur prix. Cette vente unique représente une opportunité pour les citoyens et les entreprises de se procurer divers équipements municipaux à des prix avantageux.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Nous vous remercions de votre intérêt et espérons vous voir nombreux lors de la visite et pour la soumission de vos offres.

STE-MARCELLINE-DE-KILDARE, ce 23 avril 2024.

Catherine Haulard
Directrice générale



BORDEREAU DE SOUMISSION

NUMÉRO	DESCRIPTION	QTÉ	MONTANT OFFERT (taxes en sus)
1	Matériel (sable et abrasif mixé)	±750 tm	\$
2	Ponceau 15" x 20'	4	\$
3	Ponceau 24" (longueur variées)	3	\$
4	Collets 15"	4	\$
5	Ponceau 12" (longueur variées)	8	\$
6	Ponceau 6" (longueur variées)	1	\$
7	Matériel (terre et morceaux de béton)	± 1,100 tm	\$

QUAND?

Réception des offres par enveloppe scellée au plus tard le 13 mai 2024 à 11h00 à l'Hôtel de ville, 500, Rue Principale, Ste-Marcelline-de-Kildare.

Toutes les offres doivent être soumises par enveloppe scellée

Visite: Une visite du matériel disponible sera organisée le vendredi 10 mai 2024 de 13h00 à 16h00. Aucune autre visite ne sera permise.

Cette visite permettra aux intéressés de voir le matériel proposé et de poser des questions sur leur état et leurs spécifications.

INSTRUCTIONS POUR LES OFFRES

Les offres doivent être présentées dans une enveloppe scellée avec la mention « Offre pour achat de matériel municipal » ainsi que les coordonnées du soumissionnaire.

Toutes les offres seront ouvertes et examinées après la date limite de soumission. Les gagnants seront contactés directement pour finaliser l'achat.

CONDITIONS DE VENTE

Les paiements doivent être effectués par chèque avant la récupération de l'équipement.

Les adjudicateurs devront eux-mêmes procéder au transport des équipements adjugés à leurs frais à partir de leur lieu d'entreposage à l'Éco centre. Le matériel est vendu « tel quel », le tout tel que vu et toute vente est finale, sans aucune garantie légale et aux risques et périls de l'acheteur.

